



**LA
PRESSE**

**ÉCRIVEZ
VOTRE HISTOIRE...
ET CELLE
DE LA PRESSE**

ISABELLE HACHEY
PHOTO DOMINICK GRAVEL, LA PRESSE



CHANTAL GUY
PHOTO CHARLES WILLIAM BELLETIER, COLLABORATION SPÉCIALE

Vous souvenez-vous du jour où vous avez lu votre premier article de **La Presse ?**

En nous lisant au fil des ans, vous avez été complice de l'évolution d'un média d'information francophone qui constitue un pilier de la culture québécoise. Notre pérennité fait foi de notre capacité d'adaptation ainsi que de notre volonté inébranlable de remplir notre mission et d'être à votre écoute.

La Presse a beaucoup évolué depuis sa création en 1884, mais une chose est demeurée inchangée : nous sommes toujours restés au plus près de votre réalité, soucieux de vous présenter les tenants et aboutissants des faits majeurs qui ont ponctué votre vie et celle de vos proches.



Permettez à nos journalistes de continuer de faire **œuvre utile**

En lisant La Presse, vous constatez à quel point le journalisme de qualité joue un rôle indispensable dans la société.

Chaque jour, nos journalistes, chroniqueurs et photographes dévoilent la vérité sur des enjeux complexes et font la lumière sur des sujets qui vous touchent. Grâce aux dossiers d'impact et aux enquêtes qui révèlent des injustices, ils font bouger les institutions et provoquent des changements positifs dans notre société. Ils vous aident ainsi à élargir vos perspectives, à forger vos opinions et à en apprendre plus sur le monde qui nous entoure.

Ensemble, nous devons préserver cette capacité de susciter des réflexions et du changement, pour les générations présentes et futures.



FRANÇOIS CARDINAL
PHOTO CHARLES WILLIAM PELLETIER,
COLLABORATION SPÉCIALE

« Quand vous nous lisez, quand vous consultez La Presse directement sur nos plateformes, vous contournez la désinformation et vous contribuez à préserver le métier de journaliste et l'information de qualité. »

Chaque jour, nous couvrons l'actualité, envoyons des journalistes sur le terrain, dépêchons des correspondants et des photographes partout dans le monde. C'est pour vous, et aussi grâce à vous, que nous faisons tout ça. »

– *François Cardinal,*
éditeur adjoint et vice-président, Information

Entièrement indépendante, La Presse est aujourd'hui une organisation journalistique enregistrée (OJE). Ce statut nous permet de récolter des dons et d'offrir en retour un reçu fiscal.

Pour assurer **la pérennité** de vos valeurs et de celles de vos proches

Pour redonner à La Presse, qui fait partie de votre quotidien et de celui de votre famille chaque jour de votre vie, le don testamentaire est la meilleure option à envisager. C'est une façon de léguer aux êtres qui vous sont chers une information de qualité, pour qu'ils puissent toujours faire des choix éclairés. Vos valeurs profondes seront ainsi transmises aux prochaines générations.

Ce geste de cœur, en plus de soutenir à long terme les artisans de la plus grande salle de rédaction francophone indépendante en Amérique du Nord, vous permettra de laisser un héritage à votre image et de transformer ainsi pour le mieux la société québécoise de demain.

Pour assurer la pérennité de votre geste, votre don testamentaire sera investi dans notre Fonds de réserve, dont la vocation est de soutenir à long terme notre mission et de garantir la longévité de notre organisation, peu importe ce que lui réserve le futur.

« Je me considère comme une passeuse de savoir. Et mon savoir, il passe en grande partie par la lecture. D'aussi loin que je me souviens, je me suis donné la mission sociale de faire la promotion de la lecture auprès des jeunes que je côtoie dans le cadre de mon travail, mais aussi de leurs parents. Je crois qu'on est la somme de ce qu'on lit, de ce qu'on voit et de ce qu'on écoute.

J'ai tout eu dans la vie : une bonne éducation, un bon salaire et la liberté de vivre où je veux et avec qui je veux. Ce bagage, je le dois en grande partie à mes parents. Pour ma mère, il était important que je redonne, à la hauteur de mes moyens, à tous ceux qui m'ont permis de cultiver mon savoir.

Aujourd'hui, je soutiens La Presse parce qu'elle me permet d'acquérir continuellement de nouvelles connaissances. Les journalistes et chroniqueurs font tout le travail de recherche et d'analyse pour moi. C'est facile : il me reste juste à les lire ! Grâce à La Presse, j'apprends et je me cultive tous les jours.

Lorsque je ne serai plus là, j'aimerais que les jeunes réalisent que je les ai influencés dans leurs lectures et qu'ils deviennent, à leur tour, des passeurs de savoir. J'espère qu'ils auront encore plus de connaissances que moi et qu'ils continueront de s'informer en lisant La Presse. »

- *Danielle B., donatrice testamentaire*



Un don simple et accessible à tous

Votre don testamentaire, en plus de soutenir à long terme La Presse à hauteur de vos moyens et de vos décisions, procurera un allègement fiscal non négligeable à vos successeurs. Vous serez en effet étonné de constater que la valeur de votre don sera encore plus importante que vous ne l'auriez imaginé, et cela, sans pénaliser vos héritiers.

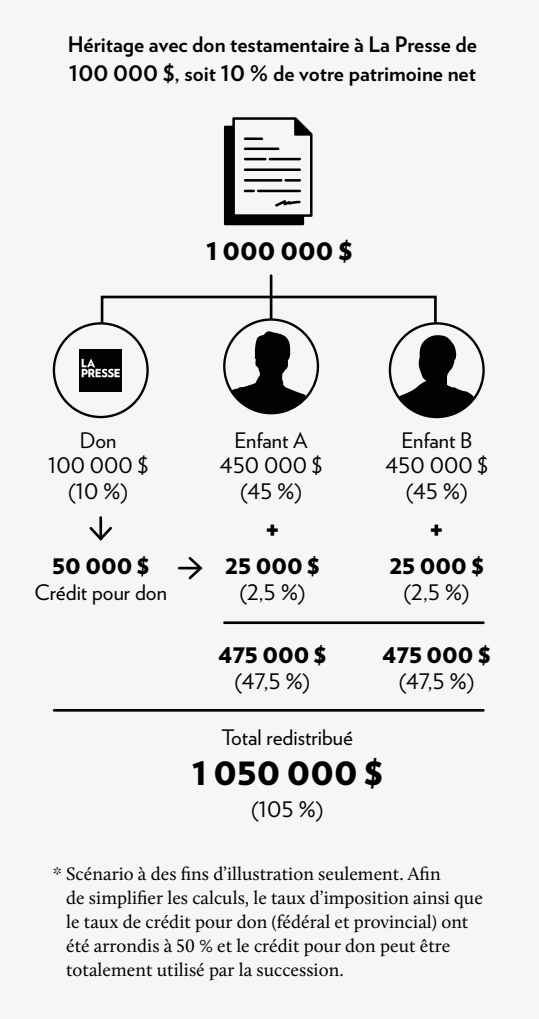
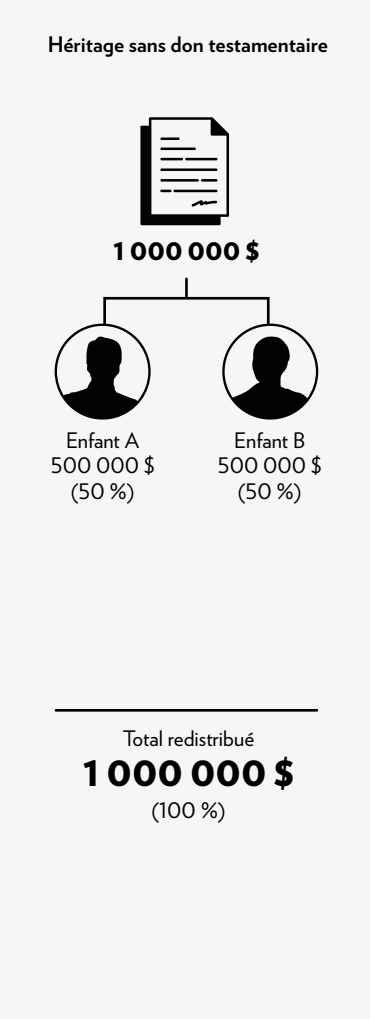
Vous profiterez également de nombreux avantages :

- votre succession recevra un reçu fiscal pour la valeur de votre don testamentaire ;
- vous conserverez vos avoirs jusqu'à votre décès ;
- votre engagement et votre impact se poursuivront dans le temps ;
- votre don testamentaire sera révocable et modifiable en tout temps tout au long de votre vie ; et
- votre générosité pourra être reconnue de votre vivant.

De plus, en reconnaissance de votre geste exceptionnel, vous serez invité, en compagnie d'autres donateurs testamentaires, à des événements exclusifs réservés aux donateurs les plus engagés envers notre média.

Scénario de don testamentaire

Supposons que vous avez un patrimoine net de 1 000 000 \$ et que vos 2 enfants sont vos seuls héritiers. Vous choisissez de faire un don testamentaire à La Presse représentant 10 % de votre patrimoine et de diviser le résidu en parts égales entre vos enfants. Grâce au crédit d'impôt, votre don testamentaire vous permettra de redistribuer 105 % et non pas 100 % de votre patrimoine net de départ à vos enfants et à notre cause.





Exemples de clauses testamentaires

Veillez vous assurer que l'entité nommée au testament est « La Presse Inc., numéro d'enregistrement 750602310 RR0001 ».

1. Le legs particulier

Vous donnez un montant précis de votre succession ou un bien déterminé.

« Je lègue à La Presse Inc., numéro d'enregistrement 750602310 RR0001, la somme de ____ \$.»

2. Le legs résiduel

Vous donnez la totalité ou un pourcentage de ce qui reste après le paiement des impôts, des dettes et des legs particuliers.

« Je lègue à La Presse Inc., numéro d'enregistrement 750602310 RR0001, la totalité (ou X %) du résidu de mes biens.»

3. Le legs universel

Vous donnez la totalité de vos biens, après le paiement des impôts et des dettes, parfois divisés entre plusieurs bénéficiaires.

« Je lègue à La Presse Inc., numéro d'enregistrement 750602310 RR0001, la totalité de mes biens.»

4. Autres options de legs

Vous désignez La Presse comme bénéficiaire d'un REER, d'un FERR, d'un régime de retraite ou d'une assurance vie.

« Je désigne La Presse Inc., numéro d'enregistrement 750602310 RR0001, à titre de bénéficiaire de mon ____ (précisez).»

Étapes suggérées pour **planifier** votre don testamentaire

1. Contactez votre professionnel financier (notaire, conseiller financier, comptable) pour mettre à jour vos documents et bien planifier votre don.
2. Ajoutez à votre testament la clause qui correspond au type de don testamentaire de votre choix (voir p. 09).
3. Informez vos proches de votre geste philanthropique.
4. Communiquez avec l'équipe de Philanthropie de La Presse pour que nous puissions vous remercier et reconnaître dès aujourd'hui votre geste de générosité.

Vous trouverez aussi dans le site Internet Volonté de faire des outils et des articles qui pourront vous guider dans la planification de votre don testamentaire : **volontedefaire.ca**.

IMPORTANT :

Cette information est de nature générale et ne remplace pas les conseils de professionnels financiers qui connaissent les particularités de votre situation.



DAPHNÉ CAMERON
PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

**Vous aimeriez inclure un don
à La Presse à votre testament ?
Communiquez avec nous pour en
discuter en toute confidentialité.**

Émilie Russo
Directrice, développement philanthropique
erusso@lapresse.ca
514 285-7000, poste 4610



750, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 2Z4
lapresse.ca

Pour en savoir plus sur la communauté de donateurs
de La Presse : info.lapresse.ca/nous-soutenir

Notre numéro d'enregistrement à l'Agence de revenu
du Canada : 750602310 RR0001